



1. Compte-rendu de conseil
2. Collecte déchets au 1/01/2014
3. Noël rue des Thuilettes
4. Info commerce
5. Pharmacie de garde
6. Petites annonces
7. ABRET
8. Taissy Club Handball
9. Les Taissy-tures
10. Publicité

Collecte des déchets ménagers

Au 1^{er} janvier 2014, le ramassage des ordures ménagères sera toujours réalisé par le SYCODEC, qui devient prestataire de service de Reims Métropole.

Les fréquences et jours de ramassage restent inchangés. Seuls les horaires sont modifiés. Il sera donc important de sortir vos bacs la veille au soir.

Le principal changement concerne les consignes de tri. Afin d'harmoniser les règles et d'adapter la collecte au centre de tri, les emballages (hors verre) seront dorénavant collectés avec les papiers et journaux dans le même bac jaune.

Un changement de la dotation des bacs s'effectuera progressivement au cours du 1^{er} trimestre 2014.

Durant cette période de transition, les foyers disposant de mini bacs bleus peuvent continuer à les utiliser. **2**

Noël rue des Thuilettes

Quelques maisons ont revêtu leurs habits de lumière. Venez nombreux vous y promener ! Vous pourrez aussi jouer avec la maison des poupées, écouter Filou le petit ours ou encore faire une pêche surprise (gratuite). Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et à tous. **3**

**Ouverture exceptionnelle de
« LA PETITE BOULANGERIE »
Le Mercredi 18 Décembre
aux horaires habituels.
Fermeture du magasin
les 1er et 2 Janvier 2014**

4

Conseil Municipal du 28 novembre 2013

1

Déclassement du domaine public

Avant de procéder à l'examen des délibérations à l'ordre du jour, le conseil municipal fait un point sur la procédure de déclassement d'une partie du domaine public nécessaire à la restructuration de la mairie.

Cette étape de la réorganisation de la mairie a été décidée à l'unanimité lors de la réunion du 11 avril 2013 et a fait l'objet d'une enquête publique du 4 au 22 novembre inclus au cours de laquelle de nombreux taissotins se sont inquiétés de l'éventuelle disparition de places de stationnement.

Le projet de restructuration de la mairie a été abordé depuis le 27 janvier 2011 au cours de 19 réunions de conseil et de commissions et a fait l'objet de 7 délibérations.

Il est rappelé que lors de l'élaboration du cahier des charges pour la restructuration de la mairie, les conditions suivantes ont été listées :

- maintien de la brocante et de la fête patronale sur la place de la mairie
- stationnement du camion pour la collecte du sang
- maintien des places de stationnement

De plus, lors de l'approbation de l'avant-projet détaillé le 23 mai 2013, il a été précisé que la réduction drastique du nombre de places de stationnement n'était pas envisageable. C'est pour cette raison que le projet d'aménagement de la place présenté par le cabinet BLP Architecte a été refusé.

Après le rappel de ces différents points, une esquisse d'aménagement de la place est commentée. Ce projet laisse un nombre de places de stationnement quasi identique à l'existant. Parallèlement à cela, les mesures suivantes sont envisagées :

- inciter le stationnement du covoiturage sur le parking du terrain de boules
- mettre en place un stationnement en zone bleue avec des horaires réglementés
- créer un espace de stationnement spécifique sur un autre lieu pour les employés communaux.

L'ensemble de ces mesures doit assurer un nombre de places de stationnement supérieur à celui disponible réellement actuellement pour les personnes souhaitant se rendre chez les commerçants du centre du village.

Le conseil municipal doit être solidaire et chacun doit contribuer à expliquer les décisions prises par celui-ci.

Le conseil municipal a :

- accepté la rétrocession de la parcelle AL 645 des consorts Grignon
- pris connaissance de l'exercice du droit de préemption urbain par délégation de Monsieur le Maire
- validé la convention pour la sauvegarde du Fort de Montbré
- fixé les tarifs de location du Fort de Montbré
- pris acte du programme éducatif territorial
- formulé une demande de subvention au titre de la DETR pour la mise en accessibilité des bâtiments publics
- procédé à des transferts de crédits sur le budget principal de l'exercice 2013
- souscrit au contrat groupe d'assurance statutaire signé entre le Centre de Gestion de la Marne et CNP Assurances
- validé la vente de terrains communaux à Réseau Ferré de France.

Par ailleurs, le conseil municipal est informé des points suivants :

Bâtiments

- avancement des travaux d'agrandissement de la salle des sports
- mise en peinture de la maison des jeunes
- réfection des salles de bains à la gendarmerie achevée.

Suite au verso.....

5



Compte-rendu de conseil suite.....

- A vendre clic-clac couleur noire
Très Bon Etat - prix 200 € à débattre
☎ 03.26.82.16.35

6

L'A.B.R.E.T. remercie toutes les personnes qui ont réservé un accueil, une écoute, un intérêt pour le projet de création de vitraux pour l'église, lors de la distribution des bulletins d'adhésion par les bénévoles de l'association.

Ces marques précieuses de soutien nous encouragent à poursuivre nos rencontres avec tous, pour l'aboutissement de cet embellissement de notre patrimoine, réalisation envisagée en 2014.

A la veille des fêtes de fin d'année, nous espérons une trêve dans toutes les difficultés du moment. Nous vous adressons des vœux de santé et de fraternité.

Que la joie de Noël se partage dans vos foyers et que toutes les belles lumières qui fleurissent dans nos villages soient le reflet de celles qui sont appelées à rayonner dans les cœurs de tous les habitants.

Pour l'Abret
Cécile PIGNOLET

7

TAISSY CLUB HAND BALL
Salle des Sports Esplanade Colbert

Samedi 14 Décembre 2013

- 13 h 15 -14 Départemental
Taissy 2 ➤ St-Brice
- 15 h 15 -14 Départemental
Taissy 1 ➤ Ay

Dimanche 15 Décembre 2013

- 10 h 00 -12 Départemental
Taissy 3 ➤ Reims
- 12 h 00 +15F Départemental
Taissy 2 ➤ Vitry
- 14 h 00 +16M Départemental
Taissy 3 ➤ St-Martin Aablois
- 16 h 00 +16M Régional
Taissy 2 ➤ Revin

8

"Les Taissy-Tures" vous propose d'assister au concert de Noël
donné au profit du Téléthon.

**Dimanche 15 décembre à 16 h
en l'église de Taissy.**

9

Voirie

- démarrage des travaux de création des réseaux d'assainissement et d'eau potable chemin Thomas Bas. Les travaux seront achevés pour la fin janvier
- commande de la réfection des passages piétons face aux commerces et de la zone bleue de stationnement
- travaux de mise en accessibilité de la voirie : sur 8 entreprises sollicitées, seules CTP et COLAS ont répondu. L'entreprise retenue est CTP.

Caisse des Ecoles

Le comité, réuni le 14 octobre, a :

- tiré le bilan des activités mises en place pendant les grandes vacances
 - adhéré au GEDA 51
 - modifié le tableau du personnel en nombre et en quotité
 - fixé les taux de promotion
 - fait le compte-rendu des visites de la PMI, des services vétérinaires et de la CAF qui ont émis des avis favorables sur le fonctionnement de cette structure
 - constaté une forte progression au niveau de la garde périscolaire
- Une information sera diffusée sur le coût réel des animations mises en place par la Caisse des Ecoles par rapport aux participations demandées.

Fêtes

- réuni le 21 octobre pour la préparation du téléthon.

Environnement

- félicitations aux employés communaux pour la qualité du fleurissement
- regrets de nombreux vols au printemps et à l'automne et de la détérioration du jardin des enfants
- listing des travaux à réaliser dans les différents massifs
- reprise de la gestion de la déchetterie de Sillery par Reims Métropole mais maintien de la convention avec le Sycodec jusqu'au 31 mai 2014
- attribution par la commission d'appel d'offres de Reims Métropole de la collecte des ordures ménagères pour les 4 prochaines années au SYCODEC.

C.M.E.

- très grande réussite de la soirée Halloween pour les moins de 12 ans organisée en partenariat avec la Caisse des Ecoles
- bourse aux jouets : 30 emplacements mis à disposition, résultat plus important, réflexion sur l'agrandissement éventuel.

Communications

- M. TIAFFAY déroule et commente un power point sur les quatre ans d'existence du site de la commune.

Suite à l'arrivée de M. Minet à 22H05, les explications sur le projet d'aménagement de la place de la mairie sont représentées.



Venez acheter
votre sapin de Noël

Le DRIVE de la
Cueillette de la Pompelle

www.lacueillette.de.lapompelle.com

Nos horaires

Mercredi : 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h

En ce moment, on cueille pour vous et les produits sont disponibles en magasin.

Ouvert également

Lundi 23 décembre de 9h à 12h

Mardi 24 décembre de 9h à 12h

10

